

Quelles matières?

Par **Jalma**, le **18/07/2008** à **23:11**

Bonsoir, je me présente je suis étudiant en deuxième année de droit à Epinal et je rentre l'année prochaine en 3ème année de droit à Nancy.

Voilà je ne sais pas quelle matière choisir et lesquelles me seront utiles.

En effet, je ne sais pas quels masters je veux faire plus tard, malgré quelques idées (master notarial; master des sciences criminelles....)

J'ai le choix au premier semestre entre:

- Droit social.
- Droit civil.
- Droit international public.
- Droit administratif des biens.
- Procédure pénale.
- Libertés fondamentales.
- Méthode des sciences sociales.
- Histoire des politiques avant 1789.
- Histoire de l'état libéral.
- Droit des sociétés.

Il faut parmi les matières citées, choisir 3 matières fondamentales et 3 matières optionnelles. J'ai juste choisi de prendre en matières fondamentales: le droit civil et le droit social. Mais pour le reste, que dois-je prendre?

J'ai lu sur beaucoup de forum que la matière méthode des sciences sociales est inutile et qu'elle n'est pas vraiment bien vue devant les jurys de masters ou encore que la procédure pénale est une matière simple et qu'il n'est pas nécessaire de prendre cette matière avec des T.D donc la prendre en option.

Je remercie donc par avance toute personne qui sera me conseiller et me donner son avis.

A bientôt. :))) Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **19/07/2008** à **16:31**

Ah, un futur nancéien Image not found or type unknown wink. Si tu as des questions sur l'organisation de la fac, n'hésite pas à lire, poster et poser des questions. Idem si tu veux qu'on te fasse faire une visite guidée des

locaux, de la BU et du RU.

Comme tu n'es pas certain de ton orientation après, je te dirais de prendre en fonda civil, social, et sociétés. Ca sert toujours et il vaut mieux les maîtriser. Pour tes options... si le notariat te tente, je dirais droit administratif des biens. Pour le reste, liberté fonda pourrait te servir si tu bifurques vers les sciences criminelles, comme procédure pénale. A moins que tu n'aies envie de te faire plaisir en prenant des matières historiques.

J'avais choisi droit administratif des biens, procédure pénale et histoire de l'Etat libéral, parce que je ne visais pas un master de sciences criminelles. C'est à toi de voir selon tes goûts.